

LA POLITIQUE ECONOMIQUE

I- Généralité:

Elle est l'ensemble des moyens et des mesures mis en œuvre par le **pouvoir public** pour résoudre les difficultés économiques auxquelles il est confronté à court, moyen et à long terme.

On distingue :

II- La politique conjoncturelle :

C'est la politique économique à court terme, caractérisée par trois éléments : la **politique budgétaire**, la **politique monétaire** et la **politique de taux de change** ou politique externe.

1- La politique budgétaire :

Elle est utilisée comme instrument du **budget (loi de finances)** à travers lequel elle vise **deux objectifs** : la **politique de relance** et la **politique de rigueur**.

2- La politique monétaire :

Le **taux des comptes**, l'**encadrement de crédits**, les **réserves obligatoires**... sont des instruments utilisés par la politique monétaire.

3- La politique de taux de change :

L'Etat peut choisir d'avoir une **monnaie** forte lorsque l'objectif visé est d'obliger les **entreprises** à faire des efforts de **productivité** et de lutter contre la **concurrence déloyale**. L'Etat peut dévaloriser lorsque l'objectif est de relancer les **exportations**.

III- La politique structurelle :

C'est la politique économique à moyen et à long terme, qui repose sur la **planification**, la **politique industrielle** et la **politique des revenus**.

1- La planification :

Elle utilise le **plan indicatif** comme instrument, l'objectif reste l'orientation des **décisions**, les **investissements**.

2- La politique industrielle :

Elle utilise comme instruments les **subventions** et les **nationalisations**. Son objectif est de contrôler les secteurs clés de l'économie et de lutter contre les **monopoles**.

3- La politique des revenus :

Elle utilise comme instruments, la **fiscalité**, les subventions ou augmente la part des **salaires** ou des **profits** dont la valeur ajoutée (**VA**) et les **prix** dont certains doivent être contrôlés. Son objectif est de contrôler certaines **inégalités sociales** et la **redistribution** de manière plus efficace.